

Commune de Mane

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 Janvier 2022

Monsieur DEPIEDS ouvre la séance et installe les nouveaux membres du Conseil Municipal : Anne-Marie DE SIKE – Luc GRECO – Catherine SEILER – Olivier DEPIEDS – Marie-Louise MEYER – Jean-Luc CALMET – Myriam VIGNEAUX – Gérald BACHASSON – Michèle RIEMAN – Régis PAULIN – Patricia SAINTE-ROSE – Pierre BRUN – Marie-Claude DAUPHIN – Alain FIORI, Absent qui a donné procuration à Monsieur Pierre BRUN.

I - Election du Maire :

La présidence est confiée à M. Gérald BACHASSON, doyen d'âge.

Sont candidats au poste de Maire : M. Jacques DEPIEDS
M. Pierre BRUN

Après un vote au scrutin secret, ont obtenu :

Jacques DEPIEDS : 12 Voix
Pierre BRUN : 3 Voix

Monsieur DEPIEDS a été proclamé Maire au premier tour du scrutin et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

II – Fixation du nombre d'Adjoints ::

Par 12 Voix POUR et 3 ABSTENTIONS, il est décidé de créer 4 postes d'adjoints

III – Désignation des Adjoints :

Monsieur DEPIEDS informe l'Assemblée qu'une liste de 4 Adjoints lui a été remise.

L'élection a eu lieu au scrutin secret. La liste présentée a obtenu 12 VOIX et ont été élus :

1^{er} Adjoint – Catherine SEILER
2^{ème} Adjoint - Gérald BACHASSON
3^{ème} Adjoint - Michèle RIEMAN
4^{ème} Adjoint – Luc GRECO

IV – Indemnités de Fonctions :

Monsieur Le Maire propose de réduire le montant maximum fixé par la Législation de 50 %.

Adopté, à l'unanimité.

V – Délégation donnée au Maire :

Monsieur DEPIEDS donne lecture des délégations que le Conseil Municipal peut lui donner dans le souci d'une bonne administration de la collectivité.

A la majorité – 12 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS, cette question est adoptée.

VI – Désignation des représentants de la commune au sein des Syndicats intercommunaux :

Monsieur DEPIEDS donne lecture des élus désignés pour siéger au sein des Syndicats suivants :

A – Syndicat des Energies (SDE04) :

Délégués Titulaires : Olivier HENRY, Expert
Luc GRECO
Marie-Louise MEYER
Délégués Suppléants : Olivier DEPIEDS
Christian VIEUX

B – S.I.R.R.F. :

Jacques DEPIEDS
Christian VIEUX

C – SIAEP FORCALQUIER – MANE :

Jacques DEPIEDS
Pierre BRUN

D – «Villages et Cités de Caractère » :

Expert : Olivier HENRY
Titulaire : Michèle RIEMAN
Suppléant : Gérald BACHASSON

E – CASIC :

Régis Paulin
Luc GRECO

F – Fourrière de Vallongues :

Titulaire : Jacques DEPIEDS
Suppléant : Catherine SEILER

G – Centre Communal d'Action Sociale :

Myriam VIGNEAUX
Patricia SAINTE ROSE
Marie-Louise MEYER
Anne-Marie DE SIKE
Olivier DEPIEDS

Adopté à l'unanimité.

VII – Urbanisme – Signature autorisations d'urbanisme :

A l'unanimité, l'Assemblée désigne M. Gérald BACHASSON pour représenter la Commune lorsque Monsieur Le Maire est intéressé.

Séance levée à 10 heures 25.



Mane, le 17 Janvier 2022.

Le Maire de Mane,

Jacques DEPIEDS.